



## La lettre du Collège de France

26 | juin 2009  
La Lettre n° 26

---

# Mémoires et visions chrétiennes de Jérusalem en contexte juif et islamique

Guy Stroumsa

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/88>

DOI : 10.4000/lettre-cdf.88

ISBN : 978-2-7226-0093-5

ISSN : 2109-9219

### Éditeur

Collège de France

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 16-17

ISSN : 1628-2329

### Référence électronique

Guy Stroumsa, « Mémoires et visions chrétiennes de Jérusalem en contexte juif et islamique », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 26 | juin 2009, mis en ligne le 24 juin 2010, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/88> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.88>

---

Tous droits réservés

### Marie-Christine SKUNCKE

Professeur à l'université d'Uppsala et *fellow* au *Swedish Collegium for Advanced Study*, Uppsala (Suède) invitée par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr John Scheid, a donné en mars 2009 une conférence intitulée :



#### Gustave III de Suède et l'opéra

En 1773, le roi de Suède Gustave III (1746-1792) fonde l'Opéra de Stockholm, institution qui existe encore aujourd'hui. Il vient de restaurer un pouvoir royal fort par un coup d'État. Les deux entreprises vont de pair : l'opéra « gustavien » exalte une monarchie qui s'affirme éclairée. La conférence a présenté la création de l'opéra suédois par Gustave III, réalisation dans laquelle la personnalité du roi, passionné de théâtre et auteur dramatique de talent, s'allie à la volonté politique du monarque. L'étude repose sur un travail de reconstruction à partir de documents d'archives, que nous avons exposé dans le livre *Svenska operans födelse (La Naissance de l'opéra suédois)*, Stockholm 1998), en collaboration avec la musicologue Anna Ivarsdotter.

Dans la création de la scène nationale suédoise, la France joue un rôle

primordial. L'opéra « gustavien » est taillé sur le modèle de la tragédie lyrique qu'a rencontrée le prince Gustave lors de sa visite à Paris en 1771, faisant une large part aux chœurs, aux ballets, au « merveilleux », aux machines de théâtre. La France fournit décorateurs (Louis-Jean Desprez surtout, artiste visionnaire) et chorégraphes – les compositeurs, par contre, sont italiens ou allemands. Les livrets suédois sont souvent fondés sur des textes français. Pour l'inauguration de l'Opéra de Stockholm en 1773, Gustave III se tourne vers la France de Louis XIV, adaptant le livret par Fontenelle de la tragédie en musique *Thétis et Pelée* (1689). Dans l'opéra « péruvien » *Cora och Alonzo* (Cora et Alonzo, 1782), le livret est basé sur le roman philosophique de Marmontel, *Les Incas* (1777), mais le texte français est vidé de son potentiel critique.

Dans l'opéra gustavien, texte, musique et décors se conjuguent pour éveiller les affects des spectateurs et faire passer un message politique. La rhétorique classique offre ici une piste d'exploration : encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle constitue un cadre pour les théoriciens de l'opéra comme pour les librettistes et les chanteurs ; elle influence les techniques de composition des musiciens. Dans l'opéra historique *Gustaf Wasa*, représenté en 1786, à l'heure où Gustave III prépare une guerre contre le Danemark, les vers du poète suédois Johan Henric Kellgren, la musique de l'Allemand Johann Gottlieb Naumann et les décors du Français Desprez s'unissent pour susciter l'enthousiasme des spectateurs envers la politique royale. ■

### Guy STROUMSA

Professeur à l'université de Jérusalem (Israël), invité par l'Assemblée des professeurs à l'initiative du Pr John Scheid, a donné en avril 2009 une conférence intitulée :



#### Mémoires et visions chrétiennes de Jérusalem en contexte juif et islamique

Le Mont du Temple, ou, sous son nom musulman, le *Haram al-Sharif*, à Jérusalem, offre l'exemple rare d'un lieu sacré auquel se réfèrent plusieurs traditions religieuses. Il constitue un cas très particulier pour l'historien des religions, qui peut suivre les traces des relations dialectiques,

à travers deux millénaires, entre les attitudes croisées des juifs, des chrétiens et des musulmans envers la Ville sainte.

Depuis la destruction du Temple en 70 de notre ère, sa reconstruction devint pour les juifs l'épicentre de

leurs représentations eschatologiques. Les choses étaient plus complexes pour les chrétiens, qui considéreront très vite la destruction du Temple comme la punition divine pour le crime de déicide commis par les juifs. Ainsi, la construction par Constantin de la basilique

de l'*Anastasis* (le Saint-Sépulcre), à l'ouest de la ville, face au Mont du Temple laissé à l'abandon, souligneront du quatrième au septième siècle la nouvelle topographie du sacré. Mais les tensions eschatologiques, qui s'étaient estompées dans le christianisme post-apostolique aussi bien que dans le judaïsme rabbinique, ne disparaissent pas, elles refont surface au VII<sup>e</sup> siècle, avec l'invasion perse et la prise en captivité de la Sainte Croix (en 614), et surtout avec la conquête musulmane de la Palestine et la prise de Jérusalem (en 638). Malgré la pauvreté de nos sources, il est possible

de déceler, jusqu'à la fin du siècle, les relations complexes entre attentes eschatologiques juives et chrétiennes (le Messie attendu par les premiers est l'Antéchrist des seconds), et la cristallisation des conceptions musulmanes, jusqu'à la construction du Dôme du Rocher et de la mosquée *Al Aqsa*. À travers le Moyen Âge et jusqu'aux débuts de l'époque moderne, les métaphores mystiques de Jérusalem se multiplient, souvent fondées sur l'étymologie traditionnelle de Jérusalem (en hébreu *Yerushalaim*, indiquant la *visio pacis* [yr'eh shalom]). De même, la multiplication des églises

censées reproduire le Saint-Sépulcre, ainsi que la reconstitution de la topographie hiérosolymitaine (par exemple à Bologne), permet à l'écho de Jérusalem de continuer à résonner dans la conscience chrétienne. ■

## Nicola M. COURTRIGHT

Professeur à *Amherst College* (USA)

invitée par l'Assemblée des professeurs à l'initiative des Prs Marc Fumaroli et John Scheid, a donné en mars 2009 une conférence intitulée :

La Reine « salique » : la représentation de son autorité dans les palais royaux de la Renaissance et de l'ère baroque



Les appartements réservés aux reines – reines régnautes, reines régentes et reines douairières – dans les palais royaux se sont considérablement agrandis à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Et bien qu'en grande partie disparu, l'art qui agrémentait ces espaces a connu un essor remarquable durant cette même période. Pourtant, en dépit de l'apparente contrainte de la loi salique, les reines de France ont occupé une place importante dans le gouvernement de l'époque.

Dans une galerie à Fontainebleau appelée « Galerie de la reine », quand elle fut achevée en 1606 (démantelée par Napoléon et connue maintenant sous le nom de « Galerie de Diane »), les idéaux de la nouvelle dynastie Bourbonne se trouvent représentés pour la

première fois à une échelle monumentale. La décoration s'écartait des normes antérieures de manière fondamentale, dans la mesure où dans la nouvelle galerie, Henri IV avait personnellement soutenu – et même entrepris – la création d'un lien direct, visible, politique même, entre sa femme Marie de Médicis et lui. La galerie fait savoir, visuellement, et dans un langage métaphorique, que les reines étaient des partenaires essentielles pour mener à bien le programme politique de la monarchie de construire l'État. Le pouvoir de la reine, tel que le concevait Henri IV, est lié à la conception chrétienne du mariage uni indissolublement par les liens de l'amour. L'image de la dyade royale qu'Henri autorisa pour représenter la nouvelle dynastie des Bourbon laisse entendre que la dynastie bénéficie

d'un apport politiquement important pour l'époque : un retour définitif dans le sein de l'Église catholique. La « Galerie de la reine » à Fontainebleau est la confirmation qu'Henri IV avait établi un précédent pour la naissance d'une idéologie de complémentarité et d'autorité conjointes durant son règne. ■